Image not found or type unknown

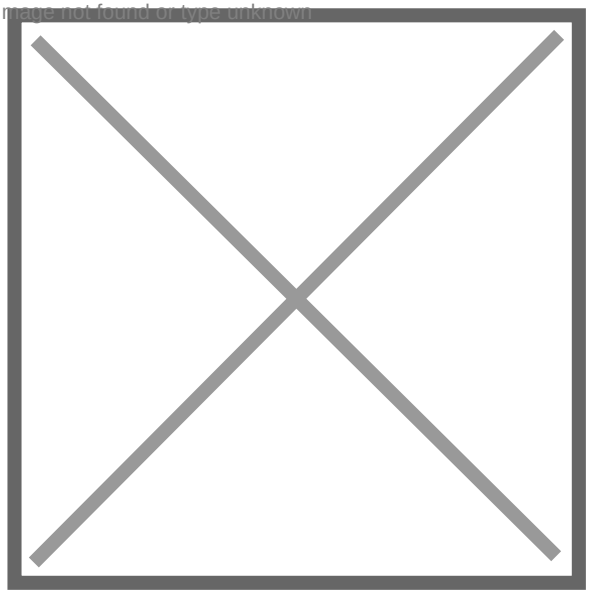

Démission non acceptée

Par **Fleur de lyse**, le **02/10/2019** à **18:34**

Bonjour,
Je travaillais pour un particulier comme garde d'enfants.
Quand j'ai décidé d'arrêter le travail , je les ai prévenus verbalement et j'ai envoyé un courrier recommandé avec accusé de réception.
Le dernier jour de mon travail, ils m'ont dit qu'ils n'ont pas eu le temps de rédiger les documents de fin de contrat et qu'ils allaient me contacter quand ça sera fait.
Aujourd'hui, le courrier recommandé m'a été retournée par la poste parce qu'ils sont pas allés le chercher(sachant qu'ils ont eu un avis de passage et qu'ils m'ont dit qu'ils allaient chercher le courrier à la poste) et on m'a toujours pas donner mes documents de fin de contrat.
Cela veut dire qu'ils n'acceptent pas ma démission ?
J'ai besoin de votre aide s'il vous plaît, que dois je faire dans ce cas?
Je vous remercie d'avance.

Par **Lag0**, le **02/10/2019** à **23:22**

Bonjour,
Un employeur n'a pas à accepter ou refuser une démission, il ne peut qu'en prendre note...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés